

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune d'ARTIGNOSC sur VERDON  
Séance du 04 avril 2026

Nombre de conseillers

en exercice 11

de présents 10

de votants 11

L'an deux mille vingt-six et le quatre avril à 11 heures et 07 min ;  
Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Serge CONSTANS, Maire,

Etaient Présents : Mmes Céline BARRE, Christine MESSEGER, Joëlle ROUVIER,  
Pascale SOLE ;

M. Florian AUTRAN, Jacques AVANIAN, Bernard DAUBERTE, Bernard DE  
WACHTER, Sylvain GARRON ;

Absente représentée : Mme Stéphanie PELISSER donne pouvoir à M. Serge  
CONSTANS ;

Secrétaire de séance : Mme Christine MESSEGER ;

N° 2026-04-012

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 21 MARS 2026

Le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal du samedi 21 mars 2026 a été  
envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux sous forme dématérialisée. Un exemplaire est  
déposé sur la table.

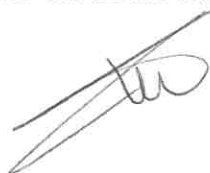
**Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal du 21 mars  
2026 ;

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération et rappelle que conformément aux termes de l'article R.421-1 du code de justice administrative, elle peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, devant le tribunal administratif de TOULON (5 rue Racine - CS40510 - 83041 TOULON Cedex 9), ou par voie dématérialisée sur l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré à ARTIGNOSC sur VERDON  
Les jours, mois et an que dessus

La secrétaire de séance,  
Mme Christine MESSAGER



Le Maire,  
M. Serge CONSTANS

